





## Compte-rendu du CHSCT du 4 novembre 2014

Le CHSCT était convoqué le 4 novembre avec 3 points à l'ordre du jour :

- 1. Aménagement des locaux de la trésorerie de Valençay et installation des agents
- 2. Point sur le budget du CHSCT
- 3. Questions diverses

Concernant le premier point, la lecture des documents préparatoires transmis aux représentants du CHSCT est plus explicite que l'ordre du jour, puisqu'il est clairement fait état du projet de fusion des trésoreries de Levroux et de Valençay. La Direction fait toujours un blocage sur le mot fermeture, mais c'est bien de la fermeture de la trésorerie de Levroux dont il s'agit...

Quoiqu'il en soit, après avoir ouvert la séance, le président s'est vu remettre la démission du secrétaire du CHSCT représentant de FO. Celui-ci, en concertation avec tous les représentants du personnel, a décidé de protester contre la décision du président de ne pas associer le secrétaire à la rédaction de l'ordre du jour, comme c'est pourtant prévu par les textes. Le président, prenant acte de cette démission, a souhaité procéder à l'élection d'un nouveau secrétaire. Aucun représentant du personnel n'ayant présenté sa candidature, le président a demandé une interruption de séance pour savoir si le CHSCT pouvait se poursuivre dans ces conditions.

Après un court instant, les représentants de la DDFIP sont revenus en expliquant qu'il fallait désigner un secrétaire de séance pour poursuivre le CHSCT. Les représentants du personnel ont alors demandé la présentation du texte précisant cette possibilité.

Nouvelle interruption de séance pour retrouver le texte mystérieux...

1h40 plus tard, les représentants de la DDFIP sont revenus en expliquant qu'ils ne pouvaient pas produire ce texte ; en conséquence, le CHSCT pouvait soit s'interrompre immédiatement, soit se poursuivre si les représentants du personnel étaient d'accord.

Après s'être concertés, les représentants du personnel ont souhaité interrompre le CHSCT.

Le président a donc pris acte de notre décision et nous a annoncé que le prochain CHSCT se tiendrait en 2015!

Le CHSCT n'ayant pas émis d'avis sur la fermeture de la trésorerie de Levroux, il nous semble impossible que celle-ci puisse fermer définitivement au 1<sup>er</sup> janvier 2015 comme le souhaite la DDFIP.

La DDFIP est cependant tout à fait capable de passer en force sur ce projet, nous resterons donc vigilants et nous continuerons de tout mettre en œuvre pour empêcher la fermeture de la trésorerie de Levroux.